

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

ATTENTION!

1. Le présent livret constitue une partie intégrante et essentielle du produit. Il doit être conservé soigneusement et devra toujours accompagner l'appareil même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur et/ou de transfert sur une autre installation.
2. Lire attentivement les consignes et les recommandations contenues dans le présent livret car elles fournissent d'importantes indications concernant la sécurité de l'installation, l'utilisation et d'entretien.
3. L'installation et la première mise en service de l'appareil doivent être effectuées par un personnel qualifié du point de vue professionnel, conformément aux normes nationales d'installation en vigueur et aux éventuelles prescriptions des autorités locales et d'organismes préposés à la santé publique. En tout cas avant d'avoir accès aux bornes tous les circuits d'alimentation doivent être déconnectés.
4. L'utilisation de cet appareil **est interdite** pour des fins différentes de celles qui ont été spécifiées. Le fabricant n'est pas considéré responsable pour les dommages dérivant d'usages impropres, erronés et non raisonnables, ou par le non respect des consignes indiquées sur ce livret.
5. Une installation erronée peut provoquer des dommages aux personnes, animaux et choses pour lesquels le fabricant n'est pas responsable.
6. Les éléments d'emballage (agrafes, sachets en plastique, polystyrène expansé etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils sont une source de danger.
7. L'appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes avec des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou sans l'expérience ou la connaissance nécessaire, pourvu qu'ils soient sous surveillance ou après que ces derniers aient reçu les consignes concernant l'usage sûr de l'appareil et la compréhension des risques s'y rapportant. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et la maintenance destinée à être effectués par l'utilisateur ne doivent pas être accomplis par les enfants sans surveillance.
8. Il **est interdit** de toucher l'appareil si l'on est pieds nus ou avec des parties du corps mouillées.
9. Les éventuelles réparations, opérations de maintenance, connexions hydrauliques et électriques doivent être effectuées uniquement par un personnel qualifié en utilisant exclusivement des pièces de re-

change originales. Le non respect de ce qui est indiqué plus haut peut compromettre la sécurité et fait **déchoir** la responsabilité du fabricant.

10. La température de l'eau chaude est réglée par un thermostat de fonctionnement qui sert également de dispositif de sécurité pouvant être réenclenché pour éviter des dangereuses hausses de température.
11. La connexion électrique doit être réalisée comme indiqué au paragraphe qui s'y rapporte.
12. Si l'appareil est muni du câble d'alimentation, en cas de remplacement de ce dernier, s'adresser à un centre d'assistance autorisé ou à un personnel qualifié.
13. Pour les pays ayant adopté la norme EN 1487 comme la France, il est obligatoire de visser, sur le tuyau d'entrée d'eau de l'appareil, un groupe de sécurité conforme à cette norme, dont la pression maximale doit être de 0,7MPa et qui doit contenir au moins un robinet d'arrêt, un clapet anti-retour, une soupape de sécurité, un dispositif d'arrêt de la charge hydraulique.
14. Un égouttement du dispositif contre les surpressions ou du groupe de sécurité EN 1487 est **normal** durant la phase de chauffage. Pour cela raccorder le déchargement, laissé quoi qu'il en soit ouvert, avec un tuyau de drainage installé en pente continue vers le bas et dans un lieu sans glace. Il est bon de brancher au même tuyau le drainage de la vapeur d'eau à l'aide du raccord prévu à cet effet.
15. Il est indispensable de vider l'appareil s'il doit rester inutilisé dans un local sujet au gel. Procéder au vidage de la manière décrite dans le chapitre prévu à cet effet.
16. L'eau chaude distribuée avec une température dépassant 50°C aux points de puisage peut provoquer immédiatement de graves brûlures. Les enfants, les personnes handicapées et âgées sont plus exposées à ce risque. Il est donc obligatoire d'installer une vanne de mélange thermostatique que l'on doit visser au tuyau de sortie de l'eau de l'appareil.
17. Aucun objet inflammable ne doit se trouver en contact ou près de l'appareil.

Légende des symboles:

Symbole	Signification
	Le non respect de l'avertissement entraîne des risques de lésions, et des risques mortels dans certaines circonstances pour les personnes
	Le non respect de l'avertissement entraîne des risques de dommages, très graves dans certaines circonstances pour les animaux, plantes ou objets .
	Obligation de respecter les normes de sécurité générales et spécifiques du produit.

NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Réf.	Recommandation	Risque	Symb.
1	Ne pas effectuer d'opérations qui impliquent d'ouvrir l'appareil et de le retirer de son installation.	Électrocution à cause de composants sous tension. Lésions personnelles de brûlures à cause de la présence de composants surchauffés ou de blessures à cause de la présence d'arêtes et de protubérances coupantes.	
2	Ne pas démarrer ou éteindre l'appareil en d'alimentation électrique introduisant ou en débranchant la fiche du câble.	Électrocution à cause de dommages au câble ou à la fiche ou à la prise.	
3	Ne pas endommager le câble d'alimentation électrique.	Électrocution à cause de la présence de fils découverts sous tension.	
4	Ne pas laisser d'objets sur l'appareil.	Lésions personnelles à cause de la chute de l'objet suite à des vibrations.	
		Dommages à l'appareil ou aux objets se trouvant en dessous, à cause de la chute de l'objet suite à des vibrations.	
5	Ne pas monter sur l'appareil.	Lésions personnelles à cause de la chute de l'appareil.	
		Dommages à l'appareil ou aux objets se trouvant en dessous, à cause de la chute de l'appareil suite au détachement de sa fixation.	
6	Ne pas effectuer le nettoyage de l'appareil avant de l'avoir éteint, débranché de la fiche ou d'avoir désactivé l'interrupteur dédié.	Électrocution à cause de composants sous tension.	
7	Installer l'appareil sur un mur solide, non soumis à des vibrations.	Chute de l'objet à cause de la défaillance du mur, ou bruit pendant son fonctionnement.	
8	Effectuer les raccordements électriques avec des câbles de dimension adéquate.	Incendie par surchauffe de câbles sous-dimensionnés.	
9	Après une intervention de maintenance ou de dépannage, s'assurer que tous les dispositifs de sécurité soient fonctionnels avant de remettre l'appareil en service.	Dommages sur l'appareil par absence de dispositif de sécurité.	
10	Vider toute partie pouvant contenir de l'eau chaude.	Lésion par brûlure	
11	Effectuer le détartrage en respectant les prescriptions de la fiche technique des produits utilisés, en aérant l'environnement, en portant les équipements de protection individuelle adéquats, en évitant les mélanges de produits, en protégeant l'appareil et les objets proches.	Lésions par contact avec les yeux ou la peau, ou inhalation d'agents chimiques nocifs.	
		Dommages sur l'appareil ou sur les objets proches par corrosion de substances acides.	
12	Ne pas utiliser d'insecticides, de solvants ou de détergents agressifs pour nettoyer l'appareil	Dommages aux éléments peints ou en plastique	

Recommandations pour empêcher la prolifération des légionelles (sur la base de la norme européenne CEN/TR 16335)

Notice d'information

Les légionelles sont des bactéries de petite dimension, en forme de bâtonnet, qui se trouvent naturellement dans toutes les eaux douces. La maladie du légionnaire est une infection pulmonaire grave, provoquée par l'inhalation de la bactérie *Legionella pneumophila* ou d'autres espèces de *Legionella*. Les bactéries se trouvent fréquemment dans les installations hydriques des maisons, des hôtels et dans l'eau utilisée dans les conditionneurs d'air ou dans les systèmes de refroidissement de l'air. C'est la raison pour laquelle l'intervention principale à accomplir contre la maladie réside dans la prévention, qui se réalise en contrôlant la présence de l'organisme dans les installations hydriques.

La norme européenne CEN/TR 16335 fournit les recommandations quant à la meilleure méthode de prévention de la prolifération des légionelles dans les installations d'eau potable, tout en maintenant en vigueur les dispositions existantes au niveau national.

Recommandations générales

“ Conditions favorables à la prolifération des légionelles ”. Les conditions suivantes favorisent la prolifération des légionelles :

- Une température de l'eau comprise entre 25 °C et 50 °C. Pour réduire la prolifération des bactéries du genre *Legionella*, la température de l'eau doit rester dans des limites qui empêchent leur croissance ou déterminent une croissance minimale, autant que possible. Dans le cas contraire, il est nécessaire d'assainir l'installation d'eau potable au moyen d'un traitement thermique;
- L'eau stagnante. Pour éviter la stagnation de l'eau pendant de longues périodes, il faut utiliser l'eau présente dans toutes les parties de l'installation d'eau potable, ou la faire couler abondamment au moins une fois par semaine;
- La présence dans l'installation, y compris les chauffe-eaux, etc., de substances nutritives, biofilm et sédiment. Le sédiment peut favoriser la prolifération des bactéries du genre *Legionella* et doit être régulièrement éliminé des systèmes de stockage, des chauffe-eaux, des vases d'expansion où l'eau stagne (une fois l'an, par exemple).

En ce qui concerne ce type de chauffe-eau à accumulation, si

- 1) l'appareil est éteint pendant un certain temps [des mois] ou
- 2) la température de l'eau est maintenue constante entre 25°C et 50°C, la bactérie de la légionellose pourrait se développer à l'intérieur du réservoir. Dans ces cas, pour réduire la prolifération des légionelles, il est nécessaire de recourir au "cycle de désinfection thermique". Le chauffe-eau à accumulation est vendu avec un logiciel dont l'activation d'effectuer un "cycle de désinfection thermique" pour réduire la prolifération des légionelles à l'intérieur du réservoir. Ce cycle est adapté pour être utilisé dans les installations de production d'eau chaude sanitaire et est conforme aux recommandations pour la prévention de la légionellose spécifiées dans le tableau 2 de la norme CEN/TR 16335 ci-dessous.

Tableau 2 - Types de systèmes à eau chaude

	Eau froide et eau chaude séparées				Eau froide et eau chaude mélangées					
	Absence de stockage		Stockage		Absence de stockage en amont des vannes mélangeuses		Stockage en amont des vannes mélangeuse	Absence de stockage en amont des vannes mélangeuses		
	Absence de circulation d'eau chaude	Avec circulation d'eau chaude	Absence de circulation d'eau mélangée	Avec circulation d'eau mélangée	Absence de circulation d'eau mélangée	Avec circulation d'eau mélangée	Absence de circulation d'eau mélangée	Avec circulation d'eau mélangée	Absence de circulation d'eau mélangée	Avec circulation d'eau mélangée
Réf. à l'Annexe C	C.1	C.2	C.3	C.4	C.5	C.6	C.7	C.8	C.9	C.10
Température	-	≥ 50 °C ^a	dans chauffe-eau de "stockage"	≥ 50 °C ^a	Désinfection thermique ^d	Désinfection thermique ^d	dans chauffe-eau de "stockage"	≥ 50 °C ^a	Désinfection thermique ^d	Désinfection thermique ^d
Stase	-	≤ 3 l ^b	-	≤ 3 l ^b	-	≤ 3 l ^b	-	≤ 3 l ^b	-	≤ 3 l ^b
Sédiment	-	-	éliminer ^c	éliminer ^c	-	-	éliminer ^c	éliminer ^c	-	-

a Température >55°C toute la journée ou au moins 1h par jour >60°C.

b Volume d'eau contenu dans les tuyauteries entre le système de circulation et le robinet le plus éloigné du système.

c Éliminer le sédiment du chauffe-eau de stockage, conformément aux conditions locales, mais au moins une fois par an.

d Désinfection thermique pendant 20 minutes à la température de 60°C, pendant 10 minutes à 65°C ou pendant 5 minutes à 70°C à tous les endroits de prélèvement, au moins une fois par semaine. La température de l'eau dans l'anneau de circulation ne doit pas être inférieure à 50°C.

- Non requis

Le chauffe-eau à accumulation de type électronique est vendu avec la fonction du cycle de désinfection thermique non activée (configuration par défaut). Si, pour une raison quelconque, l'une des "conditions favorables à la prolifération des légionelles" susmentionnées se vérifie, il est vivement conseillé d'activer cette fonction en suivant les instructions fournies dans le présent manuel [voir <<**Activation de la fonction "cycle de désinfection thermique" (anti-légionelle)**>>].

Toutefois, le cycle de désinfection thermique ne permet pas de détruire toute bactérie du genre Legionella présente dans le

réservoir de stockage. Par conséquent, si la fonction est désactivée, la bactérie de la légionellose se est susceptible de se développer à nouveau.

Remarque: quand le logiciel effectue le traitement d'assainissement thermique, il est probable que la consommation énergétique du chauffe-eau à accumulation augmente.

Attention: quand le logiciel vient d'effectuer le traitement de désinfection thermique, la température de l'eau dans le réservoir peut provoquer à l'instant de graves brûlures. Les enfants, les personnes handicapées ou âgées sont les sujets les plus à risque de brûlures. Contrôler la température de l'eau avant de prendre son bain ou sa douche.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Pour les caractéristiques techniques, se référer aux données de la plaque (étiquette placée à proximité des tuyaux d'entrée et de sortie de l'eau).

Tableau 3 - Informations du produit						
Gamme	45		65		80	
Poids (kg)	21		27		32	
Installation	Verticale	Horizontale	Verticale	Horizontale	Verticale	Horizontale
Modèle	Se reporter à la plaque des caractéristiques					
Qelec (kWh)	7,290	7,478	7,527	8,559	7,714	8,403
Qelec, week, smart (kWh)	25,234	26,631	26,045	28,656	25,981	28,316
Qelec, week (kWh)	32,166	37,027	34,922	41,815	36,489	42,196
Profil de charge	M	M	M	M	M	M
L wa	15 dB					
η_{wh}	40,0%	40,0%	40,0%	39,9%	40,0%	40,0%
V40(I)	77	65	90	90	130	102

Les caractéristiques énergétiques du tableau et les données complémentaires présentes dans la fiche du produit (Annexe A faisant partie intégrante de ce livret) sont définies sur la base des Directives EU 812/2013 et 814/2013. Les produits sans étiquette et sans la fiche relative d'ensembles de chauffe-eaux et dispositifs solaires, prévues par le règlement 812/2013, ne sont pas destinés à la réalisation de ces ensembles.

L'appareil est doté d'une fonction smart qui permet d'adapter la consommation aux profils d'utilisation de l'utilisateur.

S'il est utilisé correctement, l'appareil a une consommation quotidienne égale à «Qelec» (Qelec, week, Smart/Qelec, week) inférieure à celle d'un produit *équivalent* sans la fonction smart".

Cet appareil est conforme aux normes internationales de sécurité électrique CEI 60335-1 ; CEI 60335-2-21. Le marquage CE présent sur l'appareil atteste sa conformité aux Directives Communautaires suivantes, dont il répond aux exigences essentielles :

- Directive Basse Tension BT : EN 60335-1, EN 60335-2-21, EN 60529, EN 62233, EN 50106.
- Compatibilité Électromagnétique CEM : EN 55014-1, EN 55014-2, EN 61000-3-2, EN 61000-3-3.
- Limitation des Substances Dangereuses ROHS : EN 50581.
- Produits liés à l'Énergie ErP : EN 50440.

INSTALLATION DE L'APPAREIL (pour l'installateur)



ATTENTION! Suivre scrupuleusement les mises en garde générales et les consignes de sécurité énumérées au début du texte, en respectant obligatoirement les indications fournies.

L'installation et la mise en fonction du chauffe-eau doivent être effectuées par un personnel autorisé, conformément aux normes en vigueur et aux prescriptions éventuelles des autorités locales et des organismes préposés à la santé publique.

L'appareil permet de réchauffer l'eau à une température inférieure à sa température d'ébullition.

Il doit être raccordé à un réseau d'adduction d'eau sanitaire correspondant proportionnellement à ses performances et à sa capacité.

Avant de raccorder l'appareil, il est nécessaire de :

- S'assurer que les caractéristiques (voir la plaque signalétique) répondent aux besoins du client.
- Vérifier la conformité de l'installation à l'indice de protection IP (protection contre la pénétration de fluides) de l'appareil selon les normes en vigueur.
- Lire les indications figurant sur l'étiquette de l'emballage et sur la plaque signalétique.

Installation de l'appareil

Cet appareil est conçu uniquement pour installation à l'intérieur de locaux conformément aux réglementations en vigueur et exige le respect des instructions suivantes suite à la présence de :

- **Humidité** : ne pas installer l'appareil dans des locaux fermés (non ventilés) et humides.
- **Gel** : ne pas installer l'appareil dans des lieux où un abaissement de la température à un niveau critique avec risque de formation de glace est probable.
- **Rayons du soleil** : ne pas exposer l'appareil aux rayons directs du soleil, même s'il y a des baies vitrées.
- **Poussière/vapeurs/gaz** : ne pas installer l'appareil en présence d'atmosphère particulièrement agressive contenant des vapeurs acides, des poussières ou saturée de gaz.
- **Décharges électriques** : ne pas installer l'appareil directement relié à des lignes électriques non protégées contre les sautes de tension.

En cas de murs fabriqués en briques ou blocs creux, de cloisons peu statiques ou d'ouvrages de maçonnerie autres que ceux qui sont indiqués, il faut procéder à une vérification statique préalable du système de support.

La fixation s'effectue sur un mur parfaitement vertical et plat au moyen de tiges filetées M10 avec des rondelles de diamètre extérieur 24 à 30mm et boulons solidement serrés. Les fixations doivent supporter 3 fois le poids du chauffe-eau rempli d'eau :

- MUR PLEIN d'au moins 20cm : fixation par scellement.
- MUR CREUX d'au moins 20cm ou mur plein de 12 à 20cm : utiliser des tiges filetées M10 traversant le mur, reliées 2 à 2 par des contreplaques métalliques.

Il est conseillé d'installer l'appareil (A Fig.1) au plus près des endroits d'utilisation, pour limiter les dispersions de chaleur le long des tuyauteries.

Les normes locales peuvent prévoir des restrictions en ce qui concerne l'installation de l'appareil dans la salle de bain, respecter donc les distances minimales prévues par les normes en vigueur.

Pour faciliter les interventions d'entretien, prévoir un espace libre à l'intérieur de la calotte, d'au moins 50 cm, pour accéder aux éléments électriques.

Installation multi-positions

Le produit peut être installé aussi bien en configuration verticale qu'en configuration horizontale (Fig. 2). Dans l'installation horizontale, pivoter l'appareil uniquement dans le sens horaire de façon à ce que les tubes d'eau se trouvent à gauche (tube d'eau froide en bas).

BRANCHEMENT HYDRAULIQUE

Brancher l'entrée et la sortie du chauffe-eau avec des tuyaux et des raccords résistants, outre à la pression d'exercice, à la température de l'eau chaude, qui peut normalement atteindre ou même dépasser 90 °C. Il est donc déconseillé d'utiliser des matériaux qui ne résistent pas à ces températures.

Visser sur le tuyau d'entrée de l'eau dans l'appareil, reconnaissable par le collier bleu, un raccord en T. Sur ce rac-cord, visser d'un côté un robinet pour la vidange du chauffe-eau (B fig. 2), qui ne puisse être manœuvré qu'à l'aide d'un outil, et de l'autre le dispositif contre les surpressions (A fig. 2).

ATTENTION ! Pour les pays ayant adopté la norme européenne EN 1487 comme la France, il est obligatoire d'installer un groupe de sécurité en amont du chauffe-eau. Le dispositif conforme doit avoir une pression maximum de 0,7 MPa (7 bar) et comprendre au moins : un robinet d'arrêt, un clapet anti-retour, un dispositif de contrôle du un dispositif de commande de du clapet de retenue, un clapet de sécurité, un dispositif de sectionnement pour le chargement hydraulique .

Certains pays pourraient exiger d'utiliser des dispositifs hydrauliques alternatifs, conformes aux dispositions légales locales ; il revient à l'installateur qualifié, préposé à l'installation du produit, d'évaluer la conformité du dispositif de sécurité à utiliser. Il est interdit d'interposer un dispositif d'arrêt quelconque (vannes, robinets, etc.) entre le dispositif de sécurité et le chauffe-eau.

La sortie d'évacuation du dispositif doit être reliée à une tuyauterie d'évacuation ayant un diamètre au moins égal à celle de raccordement de l'appareil, à travers un entonnoir qui réalise une distance d'air de 20 mm minimum et offre la possibilité d'un contrôle visuel, pour éviter qu'en cas d'intervention de ce dispositif, il en ressorte des dommages aux personnes, aux animaux et aux biens ; le fabricant n'en sera pas responsable. Raccorder avec un tuyau flexible le tuyau de l'eau froide de réseau et l'entrée du dispositif contre les surpressions, en utilisant si nécessaire un robinet d'arrêt (**D** fig. 2). Prévoir en outre un tuyau d'évacuation de l'eau, appliqué sur la sortie, en cas d'ouverture du robinet de vidange (**C** fig. 2).

En vissant le dispositif contre les surpressions, ne pas le forcer en fin de course et ne pas l'altérer. Un égouttement du dispositif contre les surpressions est normal en phase de chauffage ; pour cette raison, il est nécessaire de raccorder l'évacuation, qui doit de toute manière rester toujours ouverte à l'air libre, à un tuyau de vidange, installé en pente continue vers le bas, et dans un endroit non soumis au gel. S'il existe une pression de réseau proche des valeurs d'étalement de la vanne, un réducteur de pression doit être installé le plus loin possible de l'appareil. Si l'on décide d'installer des mitigeurs (robinets ou douches), purger les tuyauteries des impuretés éventuelles qui pourraient les abîmer.

L'appareil ne doit pas fonctionner avec une eau d'une dureté inférieure à 12 °F ; en revanche, avec une eau particulièrement dure (plus de 25 °F), il est conseillé d'utiliser un adoucisseur, étalonné et contrôlé comme il se doit ; dans ce cas, la dureté résiduelle ne doit pas baisser en dessous de 15 °F.

Avant d'utiliser l'appareil, il convient de remplir d'eau le réservoir de l'appareil et d'effectuer une vidange complète, afin d'éliminer toute impureté résiduelle.

Branchement électrique

Avant d'effectuer toute intervention sur l'appareil, déconnectez-le du réseau électrique à l'aide de l'interrupteur extérieur.

Avant d'installer l'appareil, un contrôle soigné de l'installation électrique est conseillé, vérifiant la conformité aux normes en vigueur, car le fabricant de l'appareil n'est pas responsable des dommages éventuels provoqués par l'absence de mise à la terre de l'installation ou par des anomalies de l'alimentation électrique.

Vérifiez si l'installation est bien dimensionnée pour la puissance maximale absorbée par le chauffe-eau (consultez les données de la plaquette signalétique) et si les câbles ont une section adéquate pour les connexions électriques et conforme aux normes en vigueur.

Interdiction d'utiliser des prises multiples, des rallonges ou des adaptateurs.

Interdiction d'utiliser les tuyaux de l'installation d'eau, de chauffage et du gaz pour raccorder l'appareil à la terre. S'il vous faut remplacer le câble d'alimentation qui équipe l'appareil, utilisez un câble ayant les mêmes caractéristiques (type H05VV-F 3x1,5 mm², diamètre 8,5 mm). Le câble d'alimentation (type H05 V V-F 3x1,5 mm² diamètre 8,5 mm) doit être placé dans le logement prévu à cet effet localisé dans la partie supérieure de l'appareil jusqu'à ce qu'il atteigne le bornier (**M** fig. 7, 8) puis bloquer chaque câble en serrant les vis appropriées. Bloquer le câble d'alimentation avec les bloc-câble fournis.

Pour débrancher l'appareil du secteur, utiliser un interrupteur bipolaire conforme aux normes CEI-EN en vigueur (ouverture contacts au moins 3 mm, mieux si pourvu de fusibles).

La mise à terre de l'appareil est obligatoire et le câble de terre (qui doit être de couleur jaune-verte et de longueur supérieure aux phases) doit être fixé à la borne à l'endroit marqué par le symbole  (**G** fig. 7, 8).

Avant la mise en fonction, contrôler que la tension du réseau soit conforme à la valeur sur la plaque de l'appareil. Si l'appareil n'est pas équipé de câble d'alimentation, choisir un mode d'installation parmi les suivants :

- connexion au réseau fixe avec tuyau rigide (si l'appareil n'est pas pourvu de serre-câble), utiliser un câble avec section minimum 3x1,5 mm² ;
- par câble flexible (type H05VV-F 3x1,5 mm², diamètre 8,5 mm), si l'appareil est équipé d'un pince-câble.

Mise en marche et essai

Avant de mettre l'appareil sous tension, le remplir avec de l'eau du réseau.

Ce remplissage s'effectue en ouvrant le robinet central de l'installation domestique et celui de l'eau chaude, jusqu'à ce que tout l'air soit sorti de la chaudière. Vérifier visuellement l'existence d'éventuelles pertes d'eau même des brides, du tube de bypass, serrer éventuellement avec modération les boulons (**C** fig. 5) et/ou les embouts (**W** fig. 7, 8).

Le mettre sous tension en agissant sur l'interrupteur.

NB : pour les modèles pourvus d'interface utilisateur représentés en fig.9, dans le cas d'une installation horizontale, il faut configurer le bon affichage du display en pressant la touche « mode » et la touche « eco » simultanément pendant 5 secondes.

NORMES D'ENTRETIEN (pour le personnel agréé)



ATTENTION! Suivre scrupuleusement les mises en garde générales et les consignes de sécurité énumérées au début du texte, en respectant obligatoirement les indications fournies.

Toutes les interventions et les opérations d'entretien doivent être effectuées par un personnel autorisé (possédant les caractéristiques requises par les normes en vigueur en la matière).

Quoi qu'il en soit, avant de demander l'intervention de l'Assistance technique pour une panne, vérifier que le dysfonctionnement ne dépende pas d'autres causes, par exemple l'absence momentanée d'eau ou d'électricité.

Vidange de l'appareil

Il est indispensable de vidanger l'appareil s'il doit rester inutilisé pendant une longue période ou dans un local soumis au gel.

Si nécessaire, procédez à la vidange de l'appareil comme suit :

- débranchez l'alimentation électrique de l'appareil;
- fermez le robinet d'arrêt, s'il y en a un d'installé (**D** fig. 2), ou bien le robinet central de l'installation domestique;
- ouvrez le robinet de l'eau chaude (lavabo ou baignoire);
- ouvrez le robinet **B** (fig. 2).

Remplacement de pièces

Retirer le capot pour accéder aux parties électrifiées (Fig. 7, 8).

Pour intervenir sur la carte de puissance (Réf. **Z**) débrancher les câbles (Réf. **C**, **Y** et **P**) et dévisser les vis. Pour intervenir sur le panneau de commandes il faut auparavant retirer la carte de puissance (Réf. **Z**). La carte Display est fixée sur le produit à l'aide de deux languettes de fixation (A fig. 4a) accessible depuis l'intérieur de la calotte inférieure.

Pour décrocher les languettes du panneau de commande, utiliser un tournevis plat pour faire levier sur celles-ci (**A** fig. 4b) et les détacher des goujons, en les poussant vers l'extérieur (**2** fig. 4b) pour les libérer de leur logement. Répéter l'opération pour les deux languettes de fixation. Accorder une attention particulière à ne pas endommager les languettes en plastique car leur rupture nuirait au bon assemblage du panneau dans son logement, occasionnant de possibles défauts esthétiques. Une fois retiré le panneau de commandes il est possible de retirer les connecteurs des barres porte-capturs et de la carte de puissance. Pour intervenir sur les barres porte-capturs (réf. **K**) il faut déconnecter les câbles (réf. **F**) du panneau de commandes et les retirer de leur logement en faisant attention à ne pas trop les plier.

Lors de la phase de remontage bien veiller à ce que tous les composants soient dans leur position d'origine.

Pour pouvoir intervenir sur les résistances et sur les anodes, il faut auparavant vider l'appareil (en se référant au paragraphe concerné). Dévisser les boulons (**C** fig. 5) et retirer les brides (**F** fig. 5). Aux brides sont associées les résistances et les anodes. Lors de la phase de remontage il faut faire attention à ce que la position de barres porte-capturs et des résistances soient celles d'origine (fig. 5, 7, 8). Contrôler que le plat bride portant l'inscription colorée H.E.1 ou H.E.2 soit monté dans la position appropriée signalée par cette inscription. Après tout retrait il est recommandé de remplacer le joint de bride (**Z** fig. 6).

Exclusivement pour les modèles pourvus d'interface utilisateur représentée dans la figure 8. En cas des remplacement de l'anode à courant imposé (Réf. **Q**), dévisser l'écrou, débrancher le câble et dévisser l'anode de la bride. Lors de la phase de remontage, remplacer le joint, visser l'anode avec un couple maximum de 2,5 Nm, brancher le câble et visser l'écrou correspondant avec un couple maximum de 0,6 Nm.

ATTENTION ! L'inversion des résistances implique le dysfonctionnement de l'appareil. Intervenir sur une résistance à la fois et démonter la seconde uniquement après avoir remonté la première.

Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.

Entretien périodique

Pour obtenir un bon rendement de l'appareil il faut procéder au décrochage des résistances (**R** fig. 6) tous les 2 ans environs (en présence d'eaux à niveau de dureté élevé la fréquence doit être augmentée).

Si l'on ne souhaite pas utiliser des liquides prévus à cet effet, on peut accomplir cette opération en cassant la croûte de calcaire, en veillant à ne pas endommager la cuirasse de la résistance.

Les anodes de magnésium (**N** fig. 6) doivent être remplacées tous les deux ans (à l'exception des produits avec chaudière en acier inoxydable), mais en présence d'eaux dures ou riches en chlorures il faut contrôler l'état de l'anode chaque année. Pour les remplacer il faut démonter les résistances et les dévisser de l'étrier de support. Le tuyau de bypass (**X** fig. 7, 8) doit être contrôlé uniquement en cas de panne occasionnée par son obstruction. Pour le contrôler, dévisser les deux embouts (**W** fig. 7, 8).

Après une intervention d'entretien ordinaire ou extraordinaire, il convient de remplir d'eau le réservoir de l'appareil et d'effectuer ensuite une vidange complète, afin d'éliminer toute impureté résiduelle.

Dispositif de protection contre les surpressions

Vérifier régulièrement que le dispositif contre les surpressions ne soit pas bloqué ou abîmé, et éventuellement le remplacer ou éliminer les dépôts de calcaire.

Si le dispositif contre les surpressions est équipé de levier ou de bouton, agir sur ce dernier pour :

- vidanger l'appareil, si nécessaire
- vérifier périodiquement son bon fonctionnement.

NORMES D'UTILISATION POUR L'USAGER



ATTENTION! Suivre scrupuleusement les mises en garde générales et les consignes de sécurité énumérées au début du texte, en respectant obligatoirement les indications fournies.

Recommandations pour l'utilisateur

- Éviter de placer tout objet ou appareil sous le chauffe-eau, pouvant s'abîmer à cause d'une fuite d'eau éventuelle.
 - En cas d'inutilisation prolongée de l'eau, il est nécessaire de :
 - > couper l'alimentation électrique de l'appareil, en mettant l'interrupteur externe sur la position " OFF " ;
 - > fermer les robinets du circuit hydraulique.
 - L'eau chaude ayant une température supérieure à 50 °C sur les robinets d'utilisation peut provoquer immédiatement de graves blessures, voir la mort suite aux brûlures. Les enfants et les personnes handicapées ou âgées sont plus exposés au risque de brûlures.
- Il est interdit à l'utilisateur d'exécuter les interventions d'entretien ordinaire et extraordinaire de l'appareil. Pour les nettoyage des éléments externes il faut utiliser un chiffon humide imprégné d'eau savonneuse.

Réglage de la température et activation des fonctions

Le produit est programmé sur « Manuel » par défaut, avec une température programmée à 70°C et la fonction « ECO EVO » active. En cas d'absence d'alimentation, ou si le produit est éteint en utilisant la touche ON/OFF (réf. **A**), la dernière température programmée reste mémorisée.

Durant la phase de chauffage il est possible de constater un bruit provoqué par le chauffage de l'eau.

• Pour les modèles pourvus d'interface utilisateur représentée dans la figure 9 :

Pour allumer l'appareil appuyer sur la touche ON/OFF (Réf. **A**). Programmer la température souhaitée en choisissant un niveau entre 40°C et 80°C, utilisant les touches « + » et « - ». Durant la phase de chauffage, les led (Réf. 1-5) relatives à la température de l'eau sont fixes ; les suivantes, jusqu'à la température programmée, clignotent progressivement. Si la température diminue, par exemple suite à un prélèvement d'eau, le chauffage s'active à nouveau automatiquement et les voyants compris entre le dernier allumé de manière fixe et celui qui correspond à la température configurée recommencent à clignoter progressivement.

• Pour les modèles pourvus d'interface utilisateur représentée dans en figure 10 et 11 :

Presser la touche ON/OFF (Réf. **A**) pour allumer l'appareil. Durant la phase de chauffage, les deux lignes sur les deux côtés de l'affichage (Réf. **C**) sont allumées.

À la première installation, l'affichage doit être orienté selon l'installation du produit. S'il est vertical aucune action n'est requise ; s'il est horizontal l'affichage doit être orienté en appuyant simultanément sur les touches « MODE » + « ECO » pendant 5 secondes.

Programmation- modification de l'heure locale.

Pour modifier l'heure locale, en cas de premier allumage, le produit nécessite automatiquement la programmation de l'heure correcte ; en cas d'allumages suivants il faut tenir pressée la touche « set » pendant 3 secondes. Modifier l'heure courante en tournant la manivelle puis confirmer en pressant la touche « set ». Répéter l'opération pour la programmation des minutes.

Mode de programmation (Manuelle, Programme 1, Programme 2, Programme 1 et 2).

À chaque pression sur la touche « Mode » on sélectionne un autre mode de fonctionnement (indiqué par l'inscription clignotante correspondante : P1, P2, Man). La sélection des fonctions est cyclique et suit cet ordre : P1, P2, P1 et P2 ensemble, P1 nouveau, etc. Les programmes « P1 » et « P2 » sont programmés par défaut pendant les plages horaires 07:00 et 19:00 et à une température de 70°C.

Mode « Manuel » (symbole « Man » allumé).

Permet à l'utilisateur de configurer la température souhaitée simplement en tournant la manivelle jusqu'à visualiser la température sélectionnée (l'intervalle de réglage est de 40°C - 80°C) et sur l'affichage il sera possible de visualiser le nombre de douches disponibles selon les icônes correspondantes allumées . En cliquant sur la touche set, la configuration est mémorisée. Aussi bien durant la phase de sélection de la température que pendant celle de chauffage, il est possible de visualiser le temps d'attente que le produit emploiera pour atteindre l'objectif programmé. (Réf. E).

Le « Programme 1 » (inscription « P1 » allumée), « Programme 2 » (inscription « P2 » allumée) et « Programme 1 et 2 » (inscription « P1 » et « P2 » allumée) permettent de programmer jusqu'à deux plages horaires de la journée pendant lesquelles on souhaite avoir de l'eau chaude. Presser la touche « mode » jusqu'à ce que les inscriptions relatives au programme souhaité commencent à clignoter. À ce moment programmer l'horaire auquel on souhaite avoir de l'eau chaude en tournant la manivelle (sélection de l'heure par intervalles de 30 minutes). En cliquant sur la touche « set » la configuration de l'heure est mémorisée. Pour configurer la température de l'eau au niveau souhaité, tourner la manivelle et presser la touche « set » pour mémoriser la configuration. Presser à nouveau la touche « set » pour lancer le fonctionnement de l'appareil en mode « P1 » ou « P2 ». Si « P1 et P2 » est sélectionné, répéter la configuration de l'heure et de la température pour le second programme. Durant les périodes pendant lesquelles l'utilisation d'eau chaude n'est pas expressément prévue, le réchauffement de l'eau est désactivé. Les programmes simples « P1 » ou « P2 » sont équivalents et sont programmables indépendamment pour une plus grande flexibilité. Quand une des fonctions de programmation (« P1 ou « P2 » ou « P1 et P2 ») est activée, la manivelle est désactivée. Si l'on veut modifier les paramètres, il faut presser la touche « set ».

Si une des fonctions de programmation (« P1 ou « P2 » ou « P1 et P2 ») est utilisée de façon combinée avec la fonction « ECO » (voir le paragraphe « fonction ECO EVO »), la température est automatiquement programmée par l'appareil et il est seulement possible de configurer la plage horaire souhaitée pour la disponibilité d'eau chaude.

NB : pour toute configuration, si l'utilisateur n'effectue aucune action pendant 5 secondes, le système mémorise la dernière configuration.

Fonction ECO EVO

La fonction « ECO EVO » est un programme logiciel qui « apprend » automatiquement les niveaux de consommation de l'utilisateur, réduisant au minimum la diffusion de chaleur et optimisant l'économie d'énergie. Le fonctionnement du logiciel « ECO EVO » consiste en une période de mémorisation initiale qui dure une semaine, pendant laquelle le produit commence à fonctionner à la température configurée. À la fin de cette semaine d'« apprentissage », le logiciel règle le chauffage de l'eau selon les réels besoins de l'utilisateur en identifiant automatiquement depuis l'appareil. Le produit garantit une réserve minimum d'eau chaude même durant les périodes où il n'y a pas de prélèvement d'eau.

Le procédé d'apprentissage du besoin en eau chaude continue même après la première semaine. Le procédé atteint sa plus grande efficacité après 4 semaines d'apprentissage.

Pour activer la fonction presser la touche correspondante qui s'allumera. Dans ce mode, la sélection manuelle de la température est possible mais sa modification inactive la fonction « ECO EVO ».

Pour la réactiver, presser à nouveau la touche « ECO ».

Chaque fois que la fonction « ECO EVO » ou le produit lui-même est éteint et puis rallumé, la fonction continuera d'apprendre les niveaux de consommation. Afin de garantir le bon fonctionnement du programme, on recommande de ne pas débrancher l'appareil du réseau électrique. Une mémoire interne assure la conservation de informations pendant un maximum de 4 heures sans électricité, puis toutes les informations acquises sont effacées et le procédé d'apprentissage reprend depuis le début.

Chaque fois que la manivelle est tournée pour programmer la température, la fonction « ECO EVO » est automatiquement inactivée et l'inscription correspondante s'éteint. Le produit continue tout de même à fonctionner dans le mode programmé choisi, avec fonction ECO non active.

Pour annuler volontairement les informations acquises, tenir appuyée la touche « ECO » pendant plus de 5 secondes. Quand le procédé de reset est complété, l'inscription « ECO » clignote rapidement pour confirmer l'effacement des informations.

Visualisation « Shower Ready »

• Pour les modèles pourvus d'interface utilisateur représentée dans en figure 9 :

Le produit est pourvu d'une fonction intelligente pour minimiser les temps de chauffage de l'eau. Quelle que soit la température configurée par l'utilisateur, l'icône « shower ready »  s'allumera dès qu'il y aura suffisamment d'eau chaude pour une douche (40 litres d'eau chaude mélangée à 40°C).

• Pour les modèles pourvus d'interface utilisateur représentée dans en figure 10 et 11 :

Le produit est pourvu d'une fonction intelligente pour minimiser les temps de chauffage de l'eau. Quelle que soit la température configurée par l'utilisateur, l'icône « shower ready »  s'allumera dès qu'il y aura suffisamment d'eau chaude pour une douche (40 litres d'eau chaude mélangée à 40°C). Une fois atteinte la quantité d'eau chaude suffisante pour une seconde douche, une seconde icône s'allumera « shower ready »

F et ainsi de suite (le nombre de douches maximales dépend de la capacité du modèle acquis).

Reset/Diagnostic

Dès qu'une des pannes suivantes se produit, l'appareil passe en état d'erreur et toutes les LEDS du tableau de commande clignotent simultanément.

• Pour les modèles pourvus d'interface utilisateur représentée dans en figure 9 :

Diagnostic : pour activer la fonction diagnostic, maintenir pressée la touche ON/OFF (Réf. **A**) pendant 5 secondes. Le type de dysfonctionnement est indiqué par les 5 LED (Réf. **1-5**) selon le schéma suivant :

LED Réf. **1** - dysfonctionnement interne de la carte de circuit imprimé

LED Réf. **1** et **3** - dysfonctionnement interne de la carte de circuit imprimé (communication NFC ou informations NFC)

LED Réf. **3** - sondes de températures cassées (ouvertes ou en court-circuit) - sortie chaudière

LED Réf. **5** - surchauffe de l'eau relevée par un seul détecteur - sortie chaudière

LED Réf. **4** et **5** - surchauffe générale (panne de la carte interne de circuit imprimé) - sortie chaudière

LED Réf. **3** et **4** - absence de chauffage de l'eau avec résistance alimentée - sortie chaudière

LED Réf. **3**, **4** et **5** - surchauffe occasionnée par l'absence d'eau - sortie chaudière

LED Réf. **2** et **3** - sondes de températures cassées (ouvertes ou en court-circuit) - sortie chaudière

LED Réf. **2** et **5** - surchauffe de l'eau relevée par un seul détecteur - sortie chaudière

LED Réf. **2**, **4** et **5** - surchauffe générale (panne de la carte de circuit imprimé) - entrée chaudière

LED Réf. **2**, **3** et **4** - absence chauffage de l'eau avec résistance alimentée - entrée chaudière

LED Réf. **2**, **3**, **4** et **5** - surchauffe causée par l'absence d'eau - entrée chaudière

Pour sortir de la fonction de diagnostic presser la touche ON/OFF (Réf. **A**) ou attendre pendant 25 secondes.

• Pour les modèles pourvus d'une interface utilisateur de type représentée en fig. 10 et 11 :

Au moment où l'on constate des problèmes de fonctionnement, l'appareil entrera en « état de fault » et le code d'erreur correspondant clignote sur l'affichage (par exemple E01). Les codes d'erreur sont les suivants :

E01 - panne interne de la carte

E04 - dysfonctionnement anode à courant imprimé (protection contre la corrosion non garantie)

E09 - nombre excessif de reset en quinze minutes

E10 - sondes de températures rompues (ouvert ou en court-circuit) - sortie chaudière

E11 - surchauffe de l'eau relevée par un détecteur seul - sortie chaudière

E12 - surchauffe générale (panne de la carte de circuit imprimé) - sortie chaudière

E14 - absence de chauffage de l'eau avec résistance alimentée - sortie chaudière

E15 - surchauffe occasionné par l'absence d'eau - sortie chaudière

E20 - sondes de température cassées (ouvertes ou en court-circuit) - entrée chaudière

E21 - surchauffe de l'eau relevée par détecteur seul - entrée chaudière

E22 - surchauffe générale (panne de la carte de circuit imprimé) - entrée chaudière

E24 - absence chauffage de l'eau avec résistance alimentée - entrée chaudière

E25 - surchauffe causée par l'absence d'eau - entrée chaudière

E61 - dysfonctionnement interne de la carte de circuit imprimé (communication (NFC))

E62 - dysfonctionnement interne de la carte de circuit imprimé (informations NFC endommagées)

E70 - présence de calcaire - Mode limité actif

Reset erreurs : pour faire le reset de l'appareil, éteindre le produit et le rallumer avec la touche ON/OFF (Réf. **A**). Si la cause de dysfonctionnement disparaît immédiatement après le reset l'appareil reprendra le fonctionnement normal. Dans le cas contraire, le code d'erreur continue à apparaître sur l'affichage : contacter le Centre d'Assistance Technique.

Fonctions supplémentaires

Temps restant

Pour les modèles pourvus d'interface utilisateur représentée dans en figure 10 et 11. Au centre de l'affichage est indiqué le temps restant pour atteindre la température programmée par l'utilisateur. La valeur est indicative et est une estimation du paramètre « temps restant ». La valeur se met automatiquement durant la phase de chauffage.

Fonction antigel

La fonction antigel est une protection automatique de l'appareil pour éviter les dommages causés par des températures très basses inférieures à 5°C, dans le cas où le produit est éteint pendant la saison froide. On recommande de laisser le produit branché au réseau électrique, même en cas de longues périodes d'inactivité.

• **Pour les modèles pourvus d'interface utilisateur de type représenté dans la figure 9 :** la fonction est habilitée, mais n'est pas indiquée en cas d'activation.

• **Pour les modèles pourvus d'une interface utilisateur de type représenté sur la figure 10 et 11 :** la fonction est habilitée ; l'activation est visualisée sur l'affichage avec le texte « AF ».

Pour tous les modèles, une fois que la température augmente à un niveau plus sûr de façon à éviter les nuisances de glace et gel, le chauffage de l'eau s'éteint à nouveau.

Activation de la fonction "cycle de désinfection thermique" (anti-légionelle)

La fonction anti-légionellose (désactivée par défaut) consiste en un cycle de chauffage de l'eau à 65°C qui effectue une action de désinfection thermique contre les bactéries en question.

Si activée, l'appareil effectue un cycle de chauffe 60°C pendant 1 heure, chaque jour. Quand le produit est éteint, la fonction anti-légionellose n'est pas active. En cas d'extinction de l'appareil pendant le cycle anti-légionellose, le produit s'éteint et la fonction n'est pas complétée. Si le produit est rallumé, la fonction anti-légionellose est réactivée. Au terme de chaque cycle, la température de fonctionnement retourne à la valeur configurée précédemment par l'utilisateur.

• **Pour les modèles pourvus d'une interface utilisateur de type représenté en figure 9 :** l'activation du cycle anti-légionellose est visualisée comme un réglage normal de température 60°C. Pour activer cette fonction tenir appuyées simultanément les touches « ECO » et « + » pendant 4 secondes ; lors de la confirmation de l'activation effectuée, le led 60°C (Réf. 3) clignotera rapidement pendant 4 secondes. Pour désactiver la fonction de façon permanente, répéter l'opération décrite ci-dessus ; à la confirmation de désactivation effectuée, le led 40°C (Réf. 1) clignotera rapidement pendant 4 secondes.

• **Pour les modèles pourvus d'une interface utilisateur de type représenté dans la figure 10 et 11 :** pendant le « cycle de désinfection thermique », l'affichage montre alternativement la température de l'eau et l'inscription « -Ab- ». Pour activer/désactiver la fonction, avec le produit en fonctionnement, tenir pressée la touche « mode » pendant 3 secondes. Configurer « Ab 1 » (pour l'activation de la fonction) ou « Ab 0 » (pour la désactivation de la fonction avec la manivelle en pressant la touche « set ». En confirmant l'effective activation/désactivation, le produit revient dans l'état normal de fonctionnement.

Fonction anticalcaire

Le phénomène de dépôt de calcaire à l'intérieur de l'appareil (en particulier sur les éléments chauffants) est lié aux caractéristiques de l'eau qui peut être plus ou moins riche en calcaire. Cela peut occasionner une augmentation du bruit dans les phases de chauffage et changer la sensibilité des détecteur et rendre plus difficile le contrôle effectué par le boîtier électronique. Pour diminuer ce phénomène il faut tout d'abord vérifier que les conditions d'installation de l'appareil soient celles recommandées (voir paragraphe « Jonction hydraulique »). Ce dernier est donc pourvu d'une « fonction anticalcaire » : c'est une protection automatique de l'appareil pour éviter d'excèsifs cycles de chauffage causés par la présence de calcaire sur la résistance. Une fois que la fonction anticalcaire commence à travailler, la température est abaissée à 60°C (si la température configurée était plus élevée). Si la fonction anticalcaire s'active, la fonction ECO EVO est désactivée.

• **Pour les modèles pourvus d'une interface utilisateur de type représentée en figure 9 :** l'état actif de la fonction est indiqué par le clignotement des LED 1, 2 et 3.

• **Pour les modules pourvus d'une interface utilisateur de type représenté en figure 10 et 11 :** l'état actif de la fonction est indiqué sur l'affichage avec l'inscription E70 et « remaining time » qui s'alternent toutes les 3 secondes.

La fonction anticalcaire ne peut être désactivée par l'utilisateur, le produit réinitialise automatiquement l'état une fois que le problème a été résolu (voir paragraphe « Maintenance périodiques »).

Fonction « PROTECH »

Pour les modules pourvus d'une interface utilisateur de type représenté en figure 11. La fonction « PROTECH » actionne un système électronique de protection du produit contre la corrosion, engendrée par le contact eau-métal, qui permet d'assurer une longévité optimale au réservoir de l'appareil, même en cas d'eaux chimiquement agressives. Le principe de fonctionnement est le suivant : le circuit électronique engendre une différence de potentiel entre le réservoir et l'électrode en titane, afin d'assurer une protection optimale du réservoir, en empêchant sa corrosion par effet galvanique. Pour le bon fonctionnement du système, il faut assurer le branchement permanent du produit au réseau d'alimentation électrique. Si l'appareil n'est pas utilisé, éteindre le produit par la touche « On/Off », sans le débrancher du réseau d'alimentation électrique. Pour couper l'alimentation électrique pendant de longues périodes, il faut enlever l'eau contenue dans l'appareil (voir paragraphe « Entretien »), afin d'assurer une durabilité supérieure du réservoir/de la résistance.

Le fonctionnement du dispositif de protection est signalé par l'allumage continu de l'icône correspondante , indiquant la présence d'une tension suffisante aux bornes du circuit. En cas de dysfonctionnement, l'écran affichera le message « E04 ». Contacter le centre d'assistance technique.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Si l'eau à la sortie est froide, faire vérifier:

- la présence de tension sur le bornier d'alimentation de la carte (M Fig. 7, 8) ;

- la carte de circuit imprimé ;
- les éléments chauffants de la résistance;
- contrôler le tuyau de bypass (X Fig. 7, 8) ;
- les barres de soutien détecteurs (K Fig. 7, 8).

Si l'eau est bouillante (présence de vapeur dans les robinets):

Interrompre l'alimentation électrique de l'appareil et faire vérifier:

- La carte de circuit imprimé
- le taux d'incrustation de la chaudière et des composants ;
- les barres de soutien détecteurs (K Fig. 7, 8).

En cas de distribution insuffisante de l'eau chaude :

Faire vérifier :

- la présence d'eau dans le réseau;
- l'état du déflecteur (brise-jet) du tuyau d'entrée de l'eau froide;
- l'état du tuyau de prélèvement de l'eau chaude;
- les composants électriques.

Fuite d'eau du dispositif contre les surpressions

Un égouttement d'eau depuis le dispositif est normal en phase de chauffage. Pour éviter cet égouttement, installer un vase d'expansion dans l'installation de refoulement. Si la fuite continue après la période de chauffage, faire vérifier:

- l'étalonnage du dispositif;
- la présence d'eau dans le réseau.

Attention: ne jamais boucher le trou d'évacuation du dispositif!

DANS TOUS LES CAS, NE JAMAIS ESSAYER DE RÉPARER L'APPAREIL, MAIS S'ADRESSER TOUJOURS À UN PERSONNEL QUALIFIÉ.

Les données et les caractéristiques indiquées n'engagent pas la société productrice, qui se réserve le droit d'apporter tout changement qu'elle considérera utile sans obligation de préavis ou de remplacement.

Ce produit est conforme au règlement REACH.

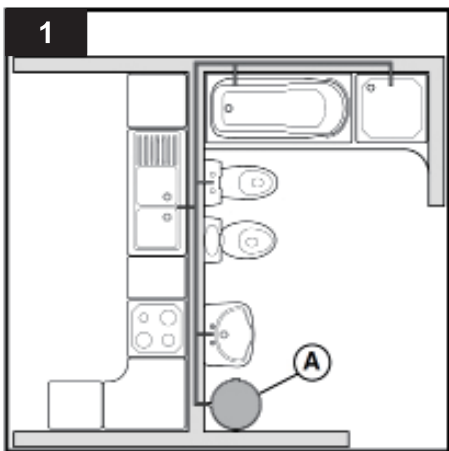
 **Ce produit est conforme à la directive WEEE 2012/19/EU.**

Le symbole de la poubelle barrée présent sur l'équipement ou sur l'emballage indique que le produit, à la fin de sa vie utile, doit être collecté séparément des autres déchets. L'utilisateur devra donc remettre l'appareil en fin de vie aux centres municipaux de tri sélectif des déchets électrotechniques et électroniques.

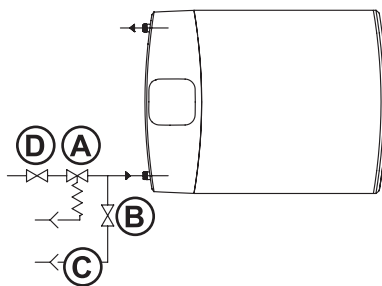
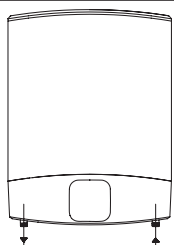
Comme alternative à la gestion autonome, l'appareil à éliminer peut être remis au revendeur, au moment de l'achat d'un nouvel appareil de type équivalent. Il est également possible de remettre gratuitement, sans obligation d'achat, les produits électroniques à éliminer ayant une dimension inférieure à 25cm, aux revendeurs de produits électroniques disposant d'une surface de vente d'au moins 400m².

La collecte séparée correcte, permettant de confier l'équipement éliminé au recyclage, au traitement et à l'élimination compatible avec l'environnement, contribue à éviter les effets négatifs possibles sur la nature et sur la santé, et favorise la réutilisation et/ou le recyclage des matériaux dont l'équipement est fait.

1



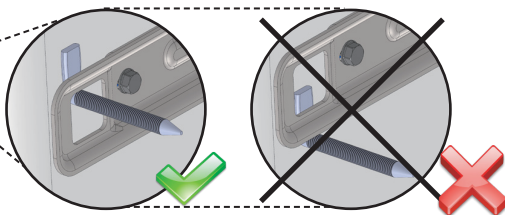
2



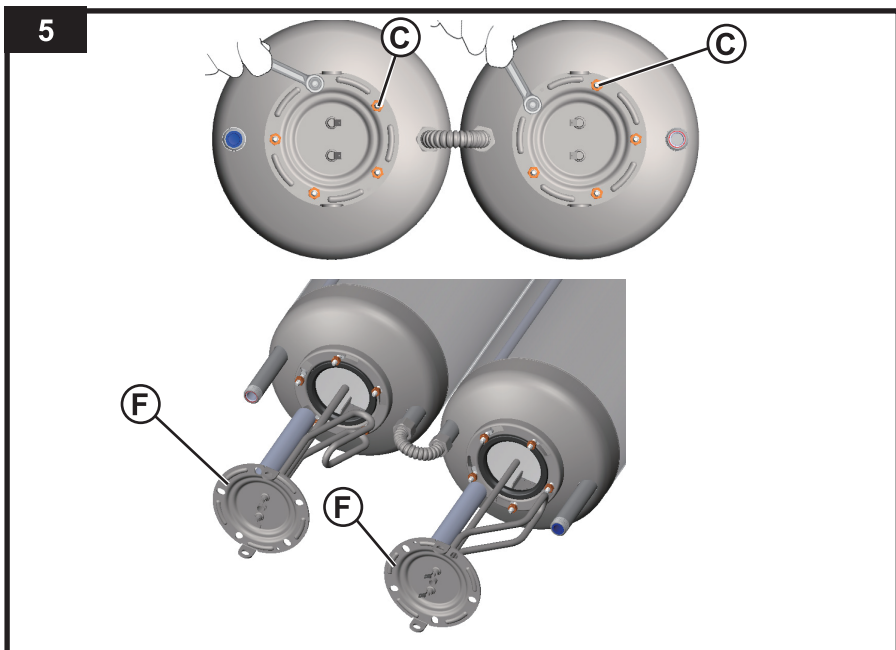
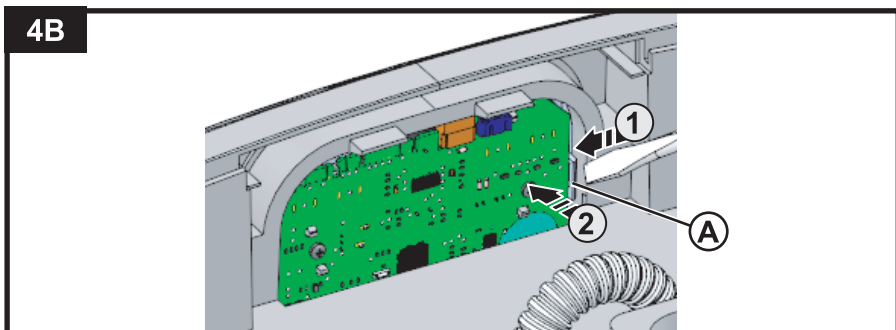
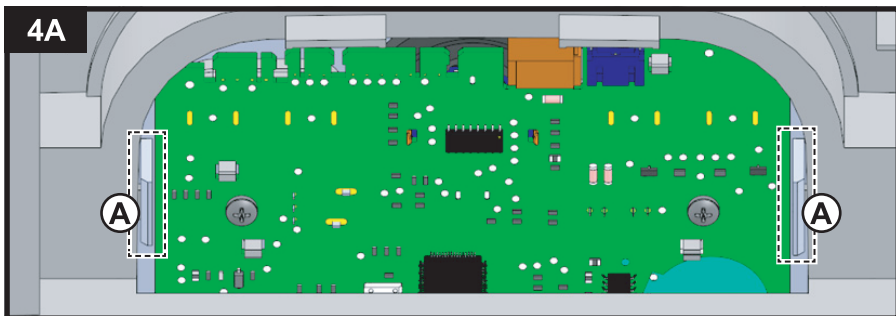
3



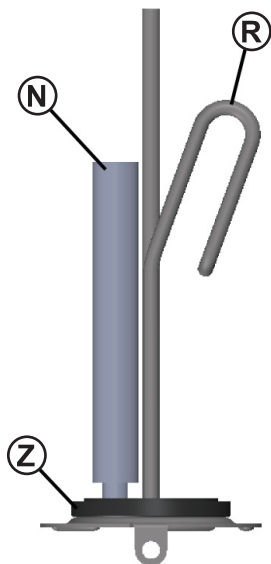
Recommandé pour le
modèle 80l and 65l



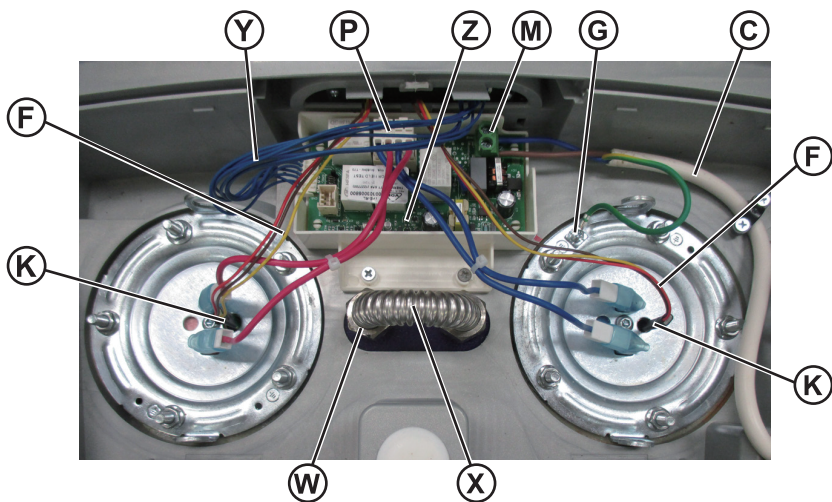
- Per la Francia, utilizzare i ganci di fissaggio consegnati con l'apparecchio;
- For France, use fixing hooks delivered with the appliance;
- Pour la France, utiliser les crochets de fixations livrés avec l'appareil.



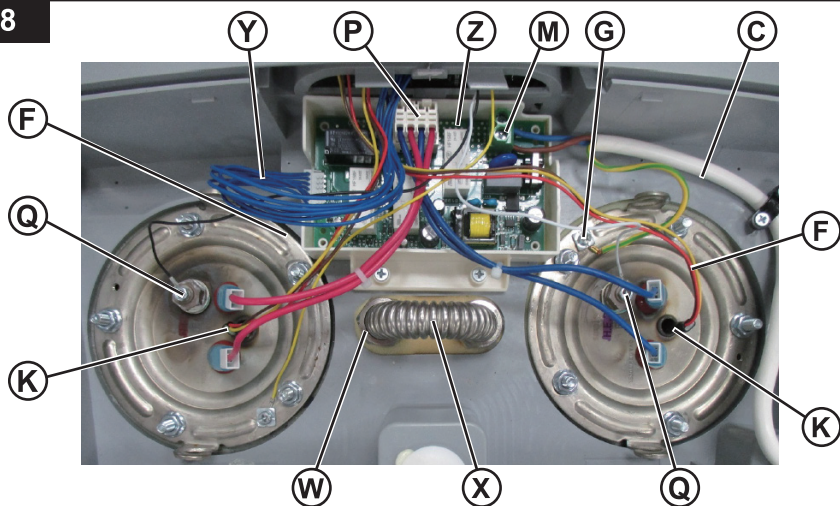
6



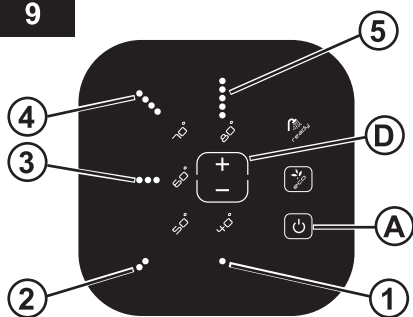
7



8



9



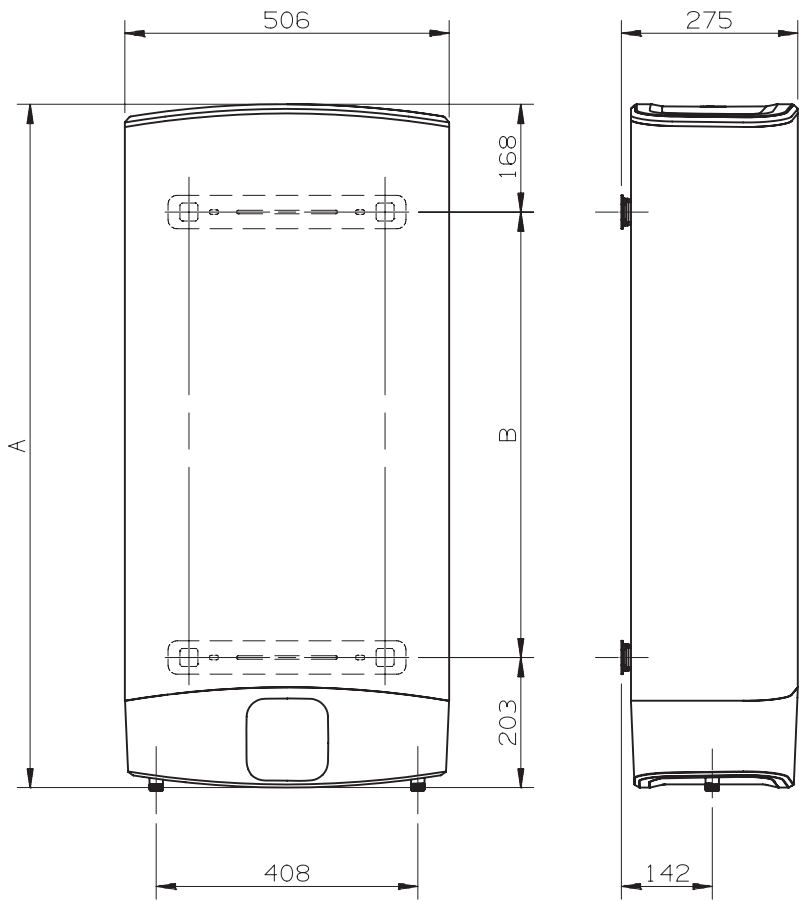
10



11



Schema installazione - Installation scheme - Schéma d'installation



Model	A	B
VELIS 45	776	405
VELIS 65	1066	695
VELIS 80	1251	880

[illegible]